

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Montréal 

Séance tenue le 29 octobre 2003

Numéro de la résolution CE03 2258

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Rivière-des-Praires/Pointe-aux-Trembles (CO92 03386) », de manière à modifier l'aire d'affectation « Habitation » pour « Activités multiples » sur les lots numéros 1 154 817, 1 154 818, 1 154 855, 1 154 856 et 1 505 649 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'emprise des lignes électriques d'Hydro-Québec, entre la rue Notre-Dame Est et la rue Sherbrooke Est, dans le district du Bout-de-l'Île;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville;
 - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Adopté à l'unanimité.

1032931036
40.003

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière